

**ASSOCIATION
SKI FRANCE MONTAGNES**

**24 rue Saint Exupéry
73800 FRANCIN**

Etats financiers

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

 **Sommaire****1. Comptes annuels**

Rapport de l'Expert Comptable	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	21

3. Liasse fiscale **25**

Rapport de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association SKI FRANCE MONTAGNES relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euro
Total bilan	1 217 722
Total des ressources	2 974 525
Résultat net comptable (Excédent)	38 545

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LA MOTTE SERVOLEX
Le 10/01/2018

Pierre SIRODOT
Expert-comptable

 **Bilan**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a	2 910	2 910		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	43 127	30 790	12 337	16 264
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	240		240	240
ACTIF IMMOBILISE	46 277	33 700	12 577	16 504
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	433 154	31 049	402 106	340 613
Autres créances	46 708		46 708	88 547
Divers				
Valeurs mobilières de placement				53 503
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	549 365		549 365	648 408
Charges constatées d'avance	206 966		206 966	63 170
ACTIF CIRCULANT	1 236 194	31 049	1 205 145	1 194 241
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 282 471	64 749	1 217 722	1 210 745

 **Bilan**

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	250 677	233 068
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 545	17 609
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	289 222	250 677
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	111 830	94 120
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	111 830	94 120
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	353	303
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	353	303
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 525	468 260
Dettes fiscales et sociales	219 174	248 938
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	104 297	134 540
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 000	13 500
DETTES	816 349	865 541
Ecarts de conversion - Passif	321	407
ECARTS DE CONVERSION	321	407
TOTAL DU PASSIF	1 217 722	1 210 745


Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	2 974 525	3 120 194	-145 669	-4,67
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises et Transferts de charge	53 193	9 967	43 225	433,67
Cotisations				
Autres produits	3	26 479	-26 475	-99,99
Produits d'exploitation	3 027 721	3 156 640	-128 919	-4,08
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges extér	2 165 255	2 362 417	-197 162	-8,35
Impôts et taxes	18 536	18 886	-350	-1,85
Salaires et Traitements	497 711	489 170	8 541	1,75
Charges sociales	225 757	217 457	8 300	3,82
Amortissements et provisions	54 223	48 778	5 445	11,16
Autres charges	15 005	1	15 004	NS
Charges d'exploitation	2 976 486	3 136 708	-160 222	-5,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	51 235	19 931	31 303	157,06
Opérations faites en commun				
Produits financiers	1 142	2 648	-1 506	-56,88
Charges financières	1 117	753	364	48,31
Résultat financier	25	1 895	-1 870	-98,70
RESULTAT COURANT	51 259	21 826	29 433	134,85
Produits exceptionnels	326		326	
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel	326		326	
Impôts sur les bénéfices	13 041	4 217	8 824	209,25
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	38 545	17 609	20 935	118,89
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
Total des charges				

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SKI FRANCE MONTAGNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 217 722 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 38 545 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/12/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans Linéaire
- * Matériel informatique : 3 ans Linéaire
- * Mobilier : 7 ans Linéaire

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.45 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)
- 100 % en départ volontaire

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin

Règles et méthodes comptables

d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Crédit Impôts Compétitivité Entreprise

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice s'élève à 10 800 euros.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les plans d'actions communautaires (P.A.C.) :

Ski France Montagnes assure la promotion du ski français à l'étranger, notamment en signant avec ses membres des mandats par lesquels elle s'engage dans des budgets préalablement arrêtés, à réaliser certaines actions commerciales sur des marchés "export". A l'issue de ces actions, l'association rend compte à ses commettants de l'engagement et du montant des dépenses en établissant un état de reddition des comptes. Les dépenses sont comptabilisées en compte de tiers. Depuis le 01/01/2015, la période de reddition des comptes est désormais en année civile.

Pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017, les dépenses se sont élevées à 202 879.35 €uros. Les soldes des états de reddition au 31/12/2017 se traduisent globalement par un trop versé de 16 180.65 €uros inscrits sous la rubrique "AUTRES DETTES".

Pour la période de 01/01/2018 au 30/09/2018, la comptabilisation des encours des comptes "mandants" année civile représente une dette de 79 022,41 €uros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 910			2 910
Immobilisations incorporelles	2 910			2 910
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	30 866			30 866
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 724	1 537		12 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	41 590	1 537		43 127
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	240			240
Immobilisations financières	240			240
ACTIF IMMOBILISE	44 740	1 537		46 277

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 910			2 910
Immobilisations incorporelles	2 910			2 910
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 658	4 409		21 068
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 668	1 055		9 722
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 326	5 464		30 790
ACTIF IMMOBILISE	28 236	5 464		33 700

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 687 069 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	240		240
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	433 154	392 560	40 594
Autres	46 708	37 144	9 564
Charges constatées d'avance	206 966	206 966	
Total	687 069	636 671	50 398
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etabli	26 000
Fourn.-avoirs non recus	942
Etat produits a recevoir	9 564
Interets courus a recev.	804
Total	37 310

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	94 120	17 710			111 830
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	94 120	17 710			111 830
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		17 710			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 816 349 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	353	353		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 525	489 525		
Dettes fiscales et sociales	219 174	219 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	104 297	104 297		
Produits constatés d'avance	3 000	3 000		
Total	816 349	816 349		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	108 334
Interets courus a payer	353
Provision congés a payer	26 144
Pers.autres charges a pay	44 507
Charg.soc./congés a payer	12 417
Org.sociaux charg.a payer	27 637
Etat charges a payer	2 072
Client avoirs a établir	20 000
Total	241 464

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	206 966		
Total	206 966		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts constates d avance	3 000		
Total	3 000		

Notes sur le bilan

Fonds associatifs

Tableau de variation des fonds associatifs

Nature	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds associatif SFI	32 613,07 €			32 613,07 €
Fonds associatif PAM	130 778,43 €			130 778,43 €
Fonds associatif SFM	69 676,62 €	17 609,28 €		87 285,90 €
Total fonds sans droit de reprise	233 068,12 €	17 609,28 €	- €	250 677,40 €
Résultat de l'exercice	17 609,28 €	38 544,59 €	17 609,28 €	38 544,59 €
Total fonds associatifs	250 677,40 €	56 153,87 €	17 609,28 €	289 221,99 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10,24 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2	3	5	5
Employés	1	5	6	6
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	3	8	11	11

Engagement de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
111 830 €uros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 17 710 €uros

Les engagements en matière de retraite sont calculés selon la méthode rétrospective prorata temporis.

Le taux de charges sociales retenu est de 48 %

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Produits financiers

Les produits financiers sont constitués essentiellement par des opérations de gains de change.

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. incorporelles / Avances et a				
20810000 - Logiciels	2 910,00		2 910,00	2 910,00
28081000 - Amort.logiciels		2 910,00	-2 910,00	-2 910,00
	2 910,00	2 910,00		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - A.a.i. divers	30 866,16		30 866,16	30 866,16
21830000 - Mat.bureau & informatique	5 256,45		5 256,45	3 719,80
21841000 - Mobilier	7 004,17		7 004,17	7 004,17
28181000 - Amort.aai divers		21 067,69	-21 067,69	-16 658,25
28183000 - Amort.mat.bureau & inform		4 145,11	-4 145,11	-3 719,80
28184100 - Amort.mobilier		5 577,30	-5 577,30	-4 947,84
	43 126,78	30 790,10	12 336,68	16 264,24
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Depots et cautionnements	240,00		240,00	240,00
	240,00		240,00	240,00
ACTIF IMMOBILISE	46 276,78	33 700,10	12 576,68	16 504,24
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
41100000 - Clients	366 560,01		366 560,01	284 564,13
41600000 - Clients douteux	40 593,60		40 593,60	82 803,60
41810000 - Clients fact. a etabli	26 000,40		26 000,40	780,26
49100000 - Prov.depr.comptes clients		31 048,50	-31 048,50	-27 535,00
	433 154,01	31 048,50	402 105,51	340 612,99
Autres créances				
40100000 - Fournisseurs	2 583,64		2 583,64	
40120000 - Fournisseurs debiteurs				5 519,21
40980000 - Fourn.-avoirs non recus	941,77		941,77	25 182,46
42500000 - Personnel avances acptes				500,00
44400000 - Etat impot/les benefices	3 095,00		3 095,00	9 816,00
44566000 - Tva recuperable	10 232,03		10 232,03	18 960,47
44566110 - Tva deductible/prest. etranger	102,41		102,41	
44567000 - Credit de tva	10 971,00		10 971,00	
44586000 - Tva/factures non parvenues	8 191,28		8 191,28	18 070,17
44870000 - Etat produits a recevoir	9 564,00		9 564,00	10 466,00
46710000 - Comptes "mandants"	238,52		238,52	32,25
46730000 - Debours divers	788,80		788,80	
	46 708,45		46 708,45	88 546,56
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
50800000 - Sicav				53 503,42
				53 503,42
Disponibilités				
51200000 - Caisse d epargne rhone alpes	303 991,81		303 991,81	457 157,48
51210000 - Ce livret a	76 253,04		76 253,04	7 177,65
51220000 - Ce livret b	7 180,87		7 180,87	833,81
51240000 - Banque de savoie chambery				21 919,18
51250000 - Cic compte courant	22 234,86		22 234,86	22 289,86

 **Bilan détaillé**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
51251000 - Cic cpte epargne livret	138 207,27		138 207,27	137 793,89
51870000 - Interets courus a recev.	803,88		803,88	425,41
53100000 - Caisse euros	295,96		295,96	374,44
53110000 - Caisse devises	397,34		397,34	436,73
	549 365,03		549 365,03	648 408,45
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constatees avance	206 966,33		206 966,33	63 169,77
	206 966,33		206 966,33	63 169,77
ACTIF CIRCULANT	1 236 193,82	31 048,50	1 205 145,32	1 194 241,19
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 282 470,60	64 748,60	1 217 722,00	1 210 745,43

 Bilan détaillé

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
10250000 - Fonds associatif sfi	32 613,07	32 613,07
10251000 - Fonds associatif pam	130 778,43	130 778,43
10252000 - Fonds associatif sfm	87 285,90	69 676,62
	250 677,40	233 068,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 544,59	17 609,28
FONDS PROPRES	289 221,99	250 677,40
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges		
15300000 - Provision depart retraite	111 830,00	94 120,00
	111 830,00	94 120,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	111 830,00	94 120,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires		
51860000 - Interets courus a payer	352,97	303,12
	352,97	303,12
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	352,97	303,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	381 190,67	256 942,00
40810000 - Fourn.fact.non parvenues	108 334,02	211 318,37
	489 524,69	468 260,37
Dettes fiscales et sociales		
42820000 - Provision congés a payer	26 144,00	26 003,00
42860000 - Pers.autres charges a pay	44 507,00	37 451,00
43100000 - Urssaf	17 949,00	54 702,00
43720000 - Retraite reunica	15 540,40	14 941,31
43731000 - Prev. groupe apicil-adrea	8 596,66	10 205,83
43820000 - Charg.soc./congés a payer	12 417,00	12 481,00
43860000 - Org.sociaux charg.a payer	27 637,40	24 416,00
44500000 - Etat taxes chiff.affaires		9 891,00
44551100 - Tva due/prest. étrangers		1 643,73
44570000 - Tva collectée	63 310,84	54 904,86
44587000 - Tva/facture a établir	1 000,07	50,04
44860000 - Etat charges a payer	2 072,00	2 248,00
	219 174,37	248 937,77
Autres dettes		
41100000 - Clients	2 723,00	
41980000 - Client avoirs a établir	20 000,00	480,00
46711000 - Carte affaire	2 552,03	1 781,36
46720000 - Comptes "mandants" année civile	79 022,41	132 278,58
	104 297,44	134 539,94
Produits constatés d'avance		
48700000 - Pds constatés d'avance	3 000,00	13 500,00
	3 000,00	13 500,00
DETTES	816 349,47	865 541,20
Ecarts de conversion - Passif		
47710000 - Diff. convers. augmentation créance	320,54	406,83
	320,54	406,83
ECARTS DE CONVERSION	320,54	406,83

 **Bilan détaillé**

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
TOTAL DU PASSIF	1 217 722,00	1 210 745,43


Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70601000 - Prestation comm. web	29 302,97	0,99	28 175,55	0,90	1 127,42	4,00
70603000 - Prestation frais d'organisation p	5 359,91	0,18	2 744,55	0,09	2 615,36	95,29
70604000 - Prestations commerciales prom	95 640,02	3,22	20 600,00	0,66	75 040,02	364,27
70611000 - Cotisations	744 090,00	25,02	822 100,50	26,35	-78 010,50	-9,49
70611500 - Contributions operationnelles	1 439 892,33	48,41	1 580 504,00	50,65	-140 611,67	-8,90
70611600 - Prestations communications	248 667,00	8,36	257 700,00	8,26	-9 033,00	-3,51
70611800 - Prestations presse			678,00	0,02	-678,00	-100,00
70611900 - Prestation evenementiel	408 072,42	13,72	404 208,80	12,95	3 863,62	0,96
70830000 - Locations diverses	3 500,00	0,12	3 482,38	0,11	17,62	0,51
	2 974 524,65	100,00	3 120 193,78	100,00	-145 669,13	-4,67
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge						
78174000 - Rep.prov.deprec.creances	27 535,00	0,93	5 919,00	0,19	21 616,00	365,20
79100000 - Transfert de charges	3 864,53	0,13	4 048,27	0,13	-183,74	-4,54
79111000 - Rbst ijs-apicil	21 793,11	0,73			21 793,11	
	53 192,64	1,79	9 967,27	0,32	43 225,37	433,67
Cotisations						
Autres produits						
75800000 - Pdts div.gest° courante	3,42		26 478,51	0,85	-26 475,09	-99,99
	3,42		26 478,51	0,85	-26 475,09	-99,99
Produits d'exploitation	3 027 720,71	101,79	3 156 639,56	101,17	-128 918,85	-4,08
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exter						
60400000 - Etudes prest.services	4 250,00	0,14	14 370,77	0,46	-10 120,77	-70,43
60614000 - Carburant	2 917,12	0,10	3 719,68	0,12	-802,56	-21,58
60630000 - Fnt entretien/pt materiel	3 324,62	0,11	3 791,48	0,12	-466,86	-12,31
60641000 - Fournitures de bureau	5 517,22	0,19	6 134,11	0,20	-616,89	-10,06
61320000 - Loyers immobiliers	47 254,32	1,59	46 739,30	1,50	515,02	1,10
61321000 - Locations parking	130,00		145,00		-15,00	-10,34
61322000 - Location de salle	290,00	0,01	50,00		240,00	480,00
61351000 - Loc.standard telephonique	5 424,00	0,18	5 424,00	0,17		
61352000 - Loc.photocopieur	1 935,50	0,07	1 904,00	0,06	31,50	1,65
61353000 - Loc.vehicule	12 961,87	0,44	15 697,55	0,50	-2 735,68	-17,43
61356000 - Location mat. info ge capital	9 794,04	0,33	9 454,90	0,30	339,14	3,59
61400000 - Charg.locat.& copropriete	11 910,13	0,40	11 746,39	0,38	163,74	1,39
61520000 - Entretien et repar.sur immeuble	300,00	0,01			300,00	
61552000 - Entr.repar.mat.transport	2 891,80	0,10	739,04	0,02	2 152,76	291,29
61553000 - Entr.repar.mat.mob.bureau	4 755,33	0,16	4 509,70	0,14	245,63	5,45
61610000 - Assur. multirisques	1 409,93	0,05	1 651,85	0,05	-241,92	-14,65
61630000 - Assur. mat.transport	1 357,18	0,05	1 133,57	0,04	223,61	19,73
61640000 - Risques d'exploitation et juridis	2 306,56	0,08	2 216,59	0,07	89,97	4,06
61660000 - Assurance rc	4 988,02	0,17	4 155,55	0,13	832,47	20,03
61670000 - Assurance/location	274,67	0,01	471,00	0,02	-196,33	-41,68
61820000 - Documentation	405,72	0,01	477,52	0,02	-71,80	-15,04


Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62261000 - Honoraires avocats	4 164,23	0,14	2 414,23	0,08	1 750,00	72,49
62262000 - Honor.expert comptable	11 337,50	0,38	10 987,50	0,35	350,00	3,19
62263000 - Honor.commissaire comptes	5 271,00	0,18	5 271,00	0,17		
62265000 - Honoraires new deal/ao	36 000,00	1,21	37 620,00	1,21	-1 620,00	-4,31
62267000 - Relation presse	32 899,42	1,11	51 862,15	1,66	-18 962,73	-36,56
62310000 - Annonces & insertions jo, inpi	50,00				50,00	
62320000 - Promotion commerciale			18 172,20	0,58	-18 172,20	-100,00
62323000 - Campagne comm fm	1 333 348,51	44,83	1 475 847,45	47,30	-142 498,94	-9,66
62324000 - Site internet hebergement	2 646,00	0,09	2 616,00	0,08	30,00	1,15
62325000 - Site internet nom domaine	2 413,03	0,08	1 929,16	0,06	483,87	25,08
62327000 - Evenementiel	352 509,54	11,85	381 574,05	12,23	-29 064,51	-7,62
62329000 - Site internet	44 493,77	1,50	69 000,88	2,21	-24 507,11	-35,52
62329100 - Formations et e-learning	1 041,60	0,04	8 321,49	0,27	-7 279,89	-87,48
62330000 - Foires expos seminaires	99 133,27	3,33	20 859,25	0,67	78 274,02	375,25
62340000 - Cadeaux	894,51	0,03	534,64	0,02	359,87	67,31
62341000 - Materiel de promotion	7 725,00	0,26	15 852,40	0,51	-8 127,40	-51,27
62360000 - Brochures depliants	14 760,07	0,50	18 932,75	0,61	-4 172,68	-22,04
62360300 - Photos	6 632,93	0,22	2 953,30	0,09	3 679,63	124,59
62490000 - Frais de port	624,00	0,02	535,26	0,02	88,74	16,58
62500101 - Deplac. stagiaires	1 223,73	0,04	2 161,07	0,07	-937,34	-43,37
62512000 - Deplac. m. achard	4 509,03	0,15	2 172,11	0,07	2 336,92	107,59
62514000 - Voy.depl.administrateurs	6 879,81	0,23	5 670,23	0,18	1 209,58	21,33
62515000 - Deplac. pers. exterieur	3 483,50	0,12	14 296,44	0,46	-10 812,94	-75,63
62517000 - Deplac. j.cremillieux	1 089,43	0,04	1 239,86	0,04	-150,43	-12,13
62518000 - Deplac. c. thomasset	3 081,40	0,10	2 579,27	0,08	502,13	19,47
62521000 - Deplac. i. suet	412,36	0,01	314,82	0,01	97,54	30,98
62522000 - Deplac. m.bayart	4 774,92	0,16	5 520,18	0,18	-745,26	-13,50
62523000 - Deplac. a.cheutin	740,58	0,02	474,00	0,02	266,58	56,24
62525000 - Deplac. f. chenal	2 221,49	0,07	1 366,03	0,04	855,46	62,62
62528000 - Deplac. jm silva	6 729,60	0,23	10 255,09	0,33	-3 525,49	-34,38
62529100 - Deplac. aurelien	1 008,21	0,03	651,79	0,02	356,42	54,68
62529200 - Deplac. aline	2 254,06	0,08	1 235,59	0,04	1 018,47	82,43
62529500 - Deplac. f. olivio/martin	707,45	0,02	1 068,09	0,03	-360,64	-33,76
62530000 - Frais deplacement area	4 721,78	0,16	5 159,16	0,17	-437,38	-8,48
62560000 - Missions receptions	14 343,00	0,48	13 506,08	0,43	836,92	6,20
62561000 - Accueil presse international	2 765,80	0,09	11 458,18	0,37	-8 692,38	-75,86
62630000 - Affranchissements	1 954,79	0,07	2 510,91	0,08	-556,12	-22,15
62650000 - Telephone	8 288,39	0,28	9 076,66	0,29	-788,27	-8,68
62680000 - Abt internet	600,00	0,02	600,00	0,02		
62700000 - Commissions & frais banc.	3 924,89	0,13	3 335,15	0,11	589,74	17,68
62800000 - Depenses de formation	3 252,50	0,11	2 025,00	0,06	1 227,50	60,62
62880000 - Cotisations diverses	5 946,00	0,20	5 926,00	0,19	20,00	0,34
	2 165 255,13	72,79	2 362 417,42	75,71	-197 162,29	-8,35
Impôts et taxes						
63330000 - Formation prof. continue	4 837,00	0,16	4 887,15	0,16	-50,15	-1,03
63350000 - Taxe d'apprentissage	3 189,00	0,11	3 200,00	0,10	-11,00	-0,34
63511100 - Cet-cfe	2 647,00	0,09	2 595,00	0,08	52,00	2,00
63511200 - Cet-cvae	4 564,00	0,15	4 693,00	0,15	-129,00	-2,75
63512000 - Taxes foncieres	3 228,04	0,11	3 435,93	0,11	-207,89	-6,05
63530000 - Taxe publicite 1 %	71,00		75,00		-4,00	-5,33
	18 536,04	0,62	18 886,08	0,61	-350,04	-1,85


Compte de résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Salaires et Traitements						
64110000 - Salaires & appointements	488 069,16	16,41	490 919,31	15,73	-2 850,15	-0,58
64120000 - Conges payes	141,00		-3 712,00	-0,12	3 853,00	-103,80
64121000 - Compte epargne temps & jrnt	7 050,00	0,24			7 050,00	
64143000 - Participation fr transport	2 450,40	0,08	1 962,40	0,06	488,00	24,87
	497 710,56	16,73	489 169,71	15,68	8 540,85	1,75
Charges sociales						
64510000 - Cotisations urssaf	149 505,60	5,03	148 341,47	4,75	1 164,13	0,78
64530300 - Cotisation reunica	38 997,99	1,31	39 819,47	1,28	-821,48	-2,06
64531000 - Cotisations apicil, adrea	30 028,30	1,01	28 531,28	0,91	1 497,02	5,25
64564000 - Chg sociales/salaires	3,00		867,00	0,03	-864,00	-99,65
64580000 - Charges soc/conges payes	-64,00		-1 782,00	-0,06	1 718,00	-96,41
64581000 - Charges soc/cet & jrnt	3 384,00	0,11			3 384,00	
64750000 - Medecine du travail	1 269,63	0,04	1 148,01	0,04	121,62	10,59
64770000 - Tickets restaurant	8 752,39	0,29	8 875,57	0,28	-123,18	-1,39
64800000 - Autres charges personnel	4 680,00	0,16	4 680,00	0,15		
64811000 - Cice	-10 800,00	-0,36	-13 024,00	-0,42	2 224,00	-17,08
	225 756,91	7,59	217 456,80	6,97	8 300,11	3,82
Amortissements et provisions						
68112000 - Dot.amt.immo corporelles	5 464,21	0,18	5 035,64	0,16	428,57	8,51
68150000 - Dot. prov. ifc	17 710,00	0,60	16 207,00	0,52	1 503,00	9,27
68174000 - Dot.prov.deprec.creances	31 048,50	1,04	27 535,00	0,88	3 513,50	12,76
	54 222,71	1,82	48 777,64	1,56	5 445,07	11,16
Autres charges						
65410000 - Pertes sur creances de l'exerci	14 968,00	0,50			14 968,00	
65800000 - Charges div.gest.courante	36,83		0,57		36,26	NS
	15 004,83	0,50	0,57		15 004,26	NS
Charges d'exploitation	2 976 486,18	100,07	3 136 708,22	100,53	-160 222,04	-5,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	51 234,53	1,72	19 931,34	0,64	31 303,19	157,06
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
76400000 - Interets livrets et divers	1 125,63	0,04	823,59	0,03	302,04	36,67
76600000 - Gains de change	15,94		1 725,78	0,06	-1 709,84	-99,08
76700000 - Prod.net.cess.val.plact	0,38				0,38	
78650000 - Repris.s/prov.risques financiers			98,89		-98,89	-100,00
	1 141,95	0,04	2 648,26	0,08	-1 506,31	-56,88
Charges financières						
66160000 - Agios bancaires	17,67				17,67	
66600000 - Pertes de change	1 064,96	0,04	753,32	0,02	311,64	41,37
66700000 - Charges sur cession de v.m.p	34,63				34,63	
	1 117,26	0,04	753,32	0,02	363,94	48,31
Résultat financier	24,69		1 894,94	0,06	-1 870,25	-98,70
RESULTAT COURANT	51 259,22	1,72	21 826,28	0,70	29 432,94	134,85
Produits exceptionnels						
77180000 - Autres pdts exceptionnels	326,37	0,01			326,37	
	326,37	0,01			326,37	
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	326,37	0,01			326,37	
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impot sur les societes	13 041,00	0,44	4 217,00	0,14	8 824,00	209,25
	13 041,00	0,44	4 217,00	0,14	8 824,00	209,25

 **Compte de résultat détaillé**

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	38 544,59	1,30	17 609,28	0,56	20 935,31	118,89

Exercice ouvert le	01/10/2017	et clos le	30/09/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES	
SIRET	5 1 8 5 3 9 0 9 3 0 0 0 1 4
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
24 rue Saint Exupéry Bâtiment Annapurna 73800 FRANCIN	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Autres services de réservation et activités connexes
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)							
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%	26 153	Déficit	0	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120					
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SAS SR CONSEIL LA MOTTE SERVOLEX	
82 rue de la Petite Eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX	
	Tél: 04 79 25 19 18
- du conseil :	Tél :
- de l'association agréée :	Tél :
- N° d'agrément de l'AA :	

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		24 rue Saint Exupéry 73800 FRANCLIN		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		5 1 8 5 3 9 0 9 3 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/>		*		
				Exercice N clos le,		30/09/2018		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 910	AK	2 910		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	43 126	AU	30 790	12 336	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	240	BI		240		
TOTAL (II)		BJ	46 276	BK	33 700	12 576		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	433 154	BY	31 048	402 105	
		Autres créances (3)	BZ	46 708	CA		46 708	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	549 365	CG		549 365		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	206 966	CI		206 966		
	TOTAL (III)	CJ	1 236 193	CK	31 048	1 205 145		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 282 470	IA	64 748	1 217 722		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	50 157		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	250 677
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	38 544
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	289 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	111 830
	TOTAL (III)			DR	111 830
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	352
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	489 524
	Dettes fiscales et sociales			DY	219 174
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	104 297
	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 000
TOTAL (IV)			EC	816 349	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	320	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 217 722	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	816 349	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	352	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	2 974 524	FH	FI	2 974 524
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 974 524	FK	FL	2 974 524
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	53 192	
	Autres produits (1) (11)			FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 027 720
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 165 255	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	18 536	
Salaires et traitements*				FY	497 710	
Charges sociales (10)				FZ	225 756	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	5 464
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	31 048
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	17 710	
Autres charges (12)				GE	15 004	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 976 486	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	51 234	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 125
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	15
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	1 141
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	17
	Différences négatives de change				GS	1 064
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	34
	Total des charges financières (VI)				GU	1 117
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	24	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	51 259	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	326	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	326	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	326
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	13 041	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 029 189
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 990 644
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	38 544
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	25 657
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
				obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					326
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	2 910	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	30 866	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	10 723	LC		LD	1 536	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	41 590	LO		LP	1 536	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	240	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	240	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	44 740	0H		0J	1 536		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV	2 910	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM	30 866	MN	MO
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	12 260	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF		
TOTAL III					IY		NG	43 126	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	0W	
	Autres participations					I0		0X		0Y	0Z	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	240	2F	2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	240	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	46 276	0L	0M		

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *														
CADRE A																								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice												
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY				EL				EM				EN									
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 910			PF				PG				PH	2 910								
Terrains			PI				PJ				PK				PL									
Constructions			Sur sol propre			PM				PN				PO				PQ						
			Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU						
			Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV				PW				PX				PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC									
Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD	16 658			QE	4 409			QF				QG	21 067					
			Matériel de transport			QH				QI				QJ				QK						
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	8 667			QM	1 054			QN				QO	9 722					
			Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT						
TOTAL III			QU	25 325			QV	5 464			QW				QX	30 790								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	28 235			ØP	5 464			ØQ				ØR	33 700								
CADRE B																								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																								
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice										
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel												
Frais établissements TOTAL I		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1				
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8				
Constructions		Sur sol propre		Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
		Sur sol d'autrui		R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
		Ins. gales, agenc et am. des const.		S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9				
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
		Matériel de transport		U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
		Emballages récup. et divers		W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL III		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO								
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ								
CADRE C																								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9					Z8							
Primes de remboursement des obligations												SP					SR							

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	94 120	4Y	17 710	4Z	5A	111 830	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	94 120	TV	17 710	TW		TX	111 830	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		02	03	04	05				
		9U	9V	9W	9X				
		06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	27 535	6U	31 048	6V	27 535	6W	31 048
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	27 535	TY	31 048	TZ	27 535	UA	31 048	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	121 655	UB	48 758	UC	27 535	UD	142 878	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	48 758	UF	27 535			
	– financières		UG		UH				
	– exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM			UN				
	Prêts (1) (2)		UP	UR			US				
	Autres immobilisations financières		UT	UV	240		UW	240			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA		40 593			40 593			
	Autres créances clients		UX		392 560	392 560					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM		3 095	3 095				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB		29 496	29 496				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP		9 564			9 564		
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		4 552	4 552					
	Charges constatées d'avance		VS		206 966	206 966					
	TOTAUX			VT		687 068	VU	636 671	VV	50 397	
RENOUVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG		352	352					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		489 524	489 524						
Personnel et comptes rattachés		8C		70 651	70 651						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		82 140	82 140						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		64 310	64 310					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		2 072	2 072					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		104 297	104 297						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L		3 000	3 000						
TOTAUX			VY		816 349	VZ	816 349				
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30/09/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	38 544	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB		
			de son conjoint						WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	5 793		XE	5 793	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	17 781		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	17 781	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7									
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3									
							TOTAL I		WR	75 159	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées au taux de 0 %								
			- imposées au taux de 19 %								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
			- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ									
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation		2A		XA							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY								
	Majoration d'amortissement*		XD								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine-TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC									
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XS									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y2									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		XH	10 887	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	64 272		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	64 272		XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	38 561
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION IFC 2017/2018	8X	17 710	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
CAP TAXE DEPENSES DE PUBLICITE 1 %	9K	71	9L 75
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN 17 781	YO 75
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	17 609		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE					
					ZF	17 609				
	TOTAL I	ØF			17 609	TOTAL II	ZH	17 609		
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7					YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	4 250		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	77 499				XQ	89 699		
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	89 672		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES					ST	1 981 633		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	2 165 255	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	7 211	
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS					9Z	11 325		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	18 536		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	589 581		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	423 637		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *						ØB	492 527		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG		
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES Néant *

Exercice ouvert le : 01/10/2017 et clos le : 30/09/2018 Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I		Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 974 524
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	3 864
TOTAL 1		OX	2 978 389
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	3
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	2 087 465
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	290
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	15 004
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 102 760
IV		Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 875 632
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	875 632
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	2 978 389
Effectifs au sens de la CVAE		EY	11
Période de référence		GY	0 1 / 1 0 / 2 0 1 7 GZ 3 0 / 0 9 / 2 0 1 8
Date de cessation		HR	/ / / / / / / /
VI		Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs	
Effectifs moyens du personnel		YP	10
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2018

N° SIRET

5 1 8 5 3 9 0 9 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES

ADRESSE (voie)

24 rue Saint Exupéry

CODE POSTAL

73800

VILLE

FRANCIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

N° SIRET 5 1 8 5 3 9 0 9 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES

ADRESSE (voie) 24 rue Saint Exupéry

CODE POSTAL 73800 VILLE FRANCIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES du 01/10/2017
 Adresse 24 rue Saint Exupéry 73800 FRANCIN au 30/09/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	Monsieur SILVA JEAN MARC Directeur	LA VILLE 73700 BOURG ST MAURICE	
2	Madame ACHARD MARTINE Adjointe de direction	Le Gaz 73190 APREMONT	
3	Madame CHENAL FREDERIQUE Chargée de promotion internation.	LE CLOS DU VILLARD 38530 PONTCHARRA	
4	Madame PRADOURAT ALINE Adjointe au Responsable	4, allée CHARLES LOUPOT 38130 ECHIROLLES	
5	Monsieur BAYART MICHAEL Responsable Evènementiel et Partenariats	Le Longeray 73800 FRANCIN	
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	102 752			102 752	6 097			108 849
2	55 884			55 884	3 650			59 534
3	52 715			52 715	1 467			54 182
4	48 403			48 403	2 254			50 657
5	45 741			45 741	4 775			50 516
6								
7								
8								
9								
10								
**	305 495			305 495	18 243			323 738

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		894
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		12 343
Total		13 237

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	336 975	- de l'exercice 2018.. ⑩	64 272
- de l'exercice précédent ⑩	354 243	- de l'exercice précédent ⑩	28 115

Nom et qualité du signataire
 MONSIEUR SILVA Jean-Marc
 Directeur

À FRANCIN _____, le 10/01/2019

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES

24 voie St Exupéry – Alpespace

73800 FRANCIN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES
24 voie St Exupéry - Alpespace
73800 FRANCCIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SKI France MONTAGNES relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association SKI France MONTAGNES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association SKI France MONTAGNES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 février 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 28 février 2019

Pour la société CALEO SARL
Commissaire aux comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a	2 910	2 910		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	43 127	30 790	12 337	16 264
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	240		240	240
ACTIF IMMOBILISE	46 277	33 700	12 577	16 504
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	433 154	31 049	402 106	340 613
Autres créances	46 708		46 708	88 547
Divers				
Valeurs mobilières de placement				53 503
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	549 365		549 365	648 408
Charges constatées d'avance	206 966		206 966	63 170
ACTIF CIRCULANT	1 236 194	31 049	1 205 145	1 194 241
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 282 471	64 749	1 217 722	1 210 745

 Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	250 677	233 068
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 545	17 609
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	289 222	250 677
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	111 830	94 120
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	111 830	94 120
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	353	303
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	353	303
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 525	468 260
Dettes fiscales et sociales	219 174	248 938
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	104 297	134 540
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 000	13 500
DETTES	816 349	865 541
Ecarts de conversion - Passif	321	407
ECARTS DE CONVERSION	321	407
TOTAL DU PASSIF	1 217 722	1 210 745

 **Compte de résultat**

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	2 974 525	3 120 194	-145 669	-4,67
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises et Transferts de charge	53 193	9 967	43 225	433,67
Cotisations				
Autres produits	3	26 479	-26 475	-99,99
Produits d'exploitation	3 027 721	3 156 640	-128 919	-4,08
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges exter	2 165 255	2 362 417	-197 162	-8,35
Impôts et taxes	18 536	18 886	-350	-1,85
Salaires et Traitements	497 711	489 170	8 541	1,75
Charges sociales	225 757	217 457	8 300	3,82
Amortissements et provisions	54 223	48 778	5 445	11,16
Autres charges	15 005	1	15 004	NS
Charges d'exploitation	2 976 486	3 136 708	-160 222	-5,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	51 235	19 931	31 303	157,06
Opérations faites en commun				
Produits financiers	1 142	2 648	-1 506	-56,88
Charges financières	1 117	753	364	48,31
Résultat financier	25	1 895	-1 870	-98,70
RESULTAT COURANT	51 259	21 826	29 433	134,85
Produits exceptionnels	326		326	
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel	326		326	
Impôts sur les bénéfices	13 041	4 217	8 824	209,25
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	38 545	17 609	20 935	118,89
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total des produits				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Personnel bénévole				
Total des charges				

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SKI FRANCE MONTAGNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 217 722 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 38 545 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/12/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans Linéaire
- * Matériel informatique : 3 ans Linéaire
- * Mobilier : 7 ans Linéaire

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.45 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)
- 100 % en départ volontaire

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin

Règles et méthodes comptables

d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Crédit Impôts Compétitivité Entreprise

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice s'élève à 10 800 euros.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les plans d'actions communautaires (P.A.C.) :

Ski France Montagnes assure la promotion du ski français à l'étranger, notamment en signant avec ses membres des mandats par lesquels elle s'engage dans des budgets préalablement arrêtés, à réaliser certaines actions commerciales sur des marchés "export". A l'issue de ces actions, l'association rend compte à ses commettants de l'engagement et du montant des dépenses en établissant un état de reddition des comptes. Les dépenses sont comptabilisées en compte de tiers. Depuis le 01/01/2015, la période de reddition des comptes est désormais en année civile.

Pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017, les dépenses se sont élevées à 202 879.35 €uros. Les soldes des états de reddition au 31/12/2017 se traduisent globalement par un trop versé de 16 180.65 €uros inscrits sous la rubrique "AUTRES DETTES".

Pour la période de 01/01/2018 au 30/09/2018, la comptabilisation des encours des comptes "mandants" année civile représente une dette de 79 022,41 €uros.



 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 910			2 910
Immobilisations incorporelles	2 910			2 910
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	30 866			30 866
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 724	1 537		12 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	41 590	1 537		43 127
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	240			240
Immobilisations financières	240			240
ACTIF IMMOBILISE	44 740	1 537		46 277

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 910			2 910
Immobilisations incorporelles	2 910			2 910
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	16 658	4 409		21 068
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 668	1 055		9 722
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 326	5 464		30 790
ACTIF IMMOBILISE	28 236	5 464		33 700

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 687 069 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	240		240
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	433 154	392 560	40 594
Autres	46 708	37 144	9 564
Charges constatées d'avance	206 966	206 966	
Total	687 069	636 671	50 398
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	26 000
Fourn.-avoirs non recus	942
Etat produits a recevoir	9 564
Interets courus a recev.	804
Total	37 310

 **Notes sur le bilan**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	94 120	17 710			111 830
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	94 120	17 710			111 830
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		17 710			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 816 349 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	353	353		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 525	489 525		
Dettes fiscales et sociales	219 174	219 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	104 297	104 297		
Produits constatés d'avance	3 000	3 000		
Total	816 349	816 349		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	108 334
Interets courus a payer	353
Provision congés a payer	26 144
Pers.autres charges a pay	44 507
Charg.soc./congés a payer	12 417
Org.sociaux charg.a payer	27 637
Etat charges a payer	2 072
Client avoirs a établir	20 000
Total	241 464

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	206 966		
Total	206 966		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts constates d avance	3 000		
Total	3 000		

 Notes sur le bilan

Fonds associatifs

Tableau de variation des fonds associatifs

Nature	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds associatif SFI	32 613,07 €			32 613,07 €
Fonds associatif PAM	130 778,43 €			130 778,43 €
Fonds associatif SFM	69 676,62 €	17 609,28 €		87 285,90 €
Total fonds sans droit de reprise	233 068,12 €	17 609,28 €	- €	250 677,40 €
Résultat de l'exercice	17 609,28 €	38 544,59 €	17 609,28 €	38 544,59 €
Total fonds associatifs	250 677,40 €	56 153,87 €	17 609,28 €	289 221,99 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10,24 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2	3	5	5
Employés	1	5	6	6
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	3	8	11	11

Engagement de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
111 830 €uros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 17 710 €uros

Les engagements en matière de retraite sont calculés selon la méthode rétrospective prorata temporis.

Le taux de charges sociales retenu est de 48 %

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Produits financiers

Les produits financiers sont constitués essentiellement par des opérations de gains de change.



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION SKI FRANCE MONTAGNES
24 voie St Exupéry - Alpespace
73800 FRANCLIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention soumise à l'approbation de l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Grenoble, le 28 février 2019
Pour la société CALEO SARL
Commissaire aux comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes